

LES ARDENNES EN COULEURS

GUIDE DU FLEURISSEMENT ET DE
L'EMBELLISSEMENT DES COMMUNES



Règles et exemples de composition
Création et entretien
Plantes locales

La préservation de l'environnement et la valorisation du patrimoine de ses communes adhérentes font partie des missions prioritaires du Parc Naturel Régional des Ardennes.

Parallèlement, dans le cadre du Schéma Départemental de Développement Touristique 2012-2015, le Comité Départemental du Tourisme renforce sa présence auprès des acteurs du tourisme dans l'animation des réseaux, pour la gestion du label Villes et Villages Fleuris par exemple, et dans ses missions de sensibilisation aux nouveaux écolabels.

Ces objectifs ont incité nos deux structures à se rapprocher pour mutualiser certaines actions, en partageant moyens et compétences.

C'est dans cet esprit que ce guide de fleurissement et d'embellissement a été rédigé, de façon concertée, à l'attention des services communaux et des nombreux particuliers ardennais sensibles à la mise en valeur de leur commune ou de leur habitation. Les conseils apportés dans cet ouvrage s'appuient sur nos connaissances en matière de fleurissement durable, ils ne prétendent pas à l'exhaustivité mais devraient apporter les bases suffisantes pour faire de notre département une référence en matière de fleurissement, des vallons boisés de l'Argonne aux doux bocages de la Thiérache, sans oublier les landes tourbeuses du plateau de Rocroi ni les méandres schisteux des Vallées de Meuse et Semoy.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ce guide et de l'usage que vous saurez en faire au bénéfice de notre beau département des Ardennes.

Thierry DION

Président Délégué du
Comité Départemental
du Tourisme des Ardennes
Vice Président du
Conseil général

Jean-Marie MEUNIER

Président du Parc Naturel
Régional des Ardennes

Marc LAMÉNIE

Président du jury
départemental de
fleurissement
Sénateur des Ardennes
Conseiller général



Sommaire

Embellir... durablement !	p.4 et 5
Embellir son cadre de vie	p.6 et 7
Planter selon l'environnement	p.8 et 9
Arborer avec raison	p.10 et 11
Tailler arbustes et rosiers	p.12 et 13
Gérer les espaces herbacés	p.14 et 15
Fleurir en volume	p.16 et 17
Fleurir en couleurs	p.18 et 19
Fleurir en hors-sol	p.20 et 21
Fleurir en bonne association	p.22 et 23
Fleurir avec des fleurs adaptées	p.24 et 25
Fleurir et protéger	p.26 et 27
Multiplier les plantes	p.28 et 29
Entretenir les massifs	p.30 et 31
Enrichir les massifs	p.32 et 33
Lexique	p.34





Embellir durablement



Rilly-sur-Aisne

L'**embellissement** est un enjeu important pour les communes. Par leur propreté et leur esthétique, les espaces publics témoignent de l'ambiance spécifique à une ville ou à un village.

Le budget municipal accordé à ce poste peut cependant se révéler coûteux à tout point de vue. Par exemple, un fleurissement dit «horticole», non adapté aux conditions locales de sol et de climat, utilisera des annuelles*, renouvelées à chaque saison, qui seront gourmandes en eau, en engrais et en produits phytosanitaires. Elles présenteront peu d'intérêt pour les insectes pollinisateurs* et menaceront de polluer le patrimoine génétique d'espèces locales.

Aussi, le temps et l'argent investis dans l'embellissement méritent d'être repensés dans un contexte de gestion durable des espaces verts.

Le fleurissement selon les piliers du développement durable



Le label « Villes et Villages Fleuris »

Le label « Villes et Villages Fleuris » est reconnu pour assurer aux visiteurs la garantie d'un cadre de vie paysager de qualité. Les critères d'attribution de ce label ont évolué progressivement dans le sens d'un embellissement durable. La grille de notation confiée aux jurys en témoigne :

- 50 points sont attribués en fonction du patrimoine paysager et végétal (parcs, espaces verts, arbres, arbustes, rosiers, pelouses, couvre-sols, fleurissement...) avec le souci d'**utiliser des plantes locales**, confortant l'identité de la commune ;
- 30 points correspondent à la capacité municipale à porter un projet plus global de valorisation du cadre de vie, **mêlant toujours économie et environnement** (protection des espaces naturels, gestion raisonnée des produits chimiques et de l'eau, propreté, mobilier urbain, affichage publicitaire, réseaux, entrées de ville et patrimoine bâti) ;
- 20 points caractérisent enfin les animations complémentaires développées (promotion du label, jardins familiaux, animations scolaires, participation des habitants, actions de coordination), avec l'idée que **l'embellissement d'une commune doit être l'affaire de tous**, mobiliser les équipes municipales, les particuliers et aussi les enfants...



La garantie d'un accueil haut en couleur

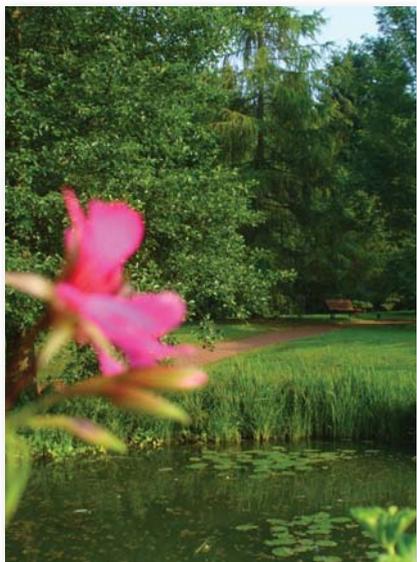




Embellir son cadre de vie



La Neuville-aux-Joûtes



Matton-et-Clémency

Pour être réussi, l'embellissement d'une commune doit valoriser son patrimoine culturel et naturel, c'est-à-dire renforcer ses singularités. Il s'agit donc tout d'abord d'établir un état des lieux :

- **des points forts** (église, calvaire, murets, jardin, plan d'eau, point de vue...) qui méritent un accompagnement végétalisé, apportant par exemple des touches de couleurs en harmonie avec l'élément patrimonial ou des odeurs saisonnières complétant la panoplie des sensations visuelles,
- **des points faibles** (pylônes ou transformateurs électriques, points de tri des déchets, aires de stationnement...) pour lesquels des végétaux persistants et discrets sont recommandés pour intégrer durablement les éléments au paysage ambiant sans focaliser l'attention,
- **des axes de découverte** (routes nationales, grande rue, chemins de desserte...) nécessitant une hiérarchie des moyens d'actions : le fleurissement minutieux d'une voie uniquement routière, en zone d'activités par exemple, peut paraître excessif au vu de l'attention limitée que pourront y accorder les automobilistes.

Après une telle analyse, un plan d'embellissement peut être envisagé afin de créer une ambiance paysagère propre à la commune. Des continuités entre tous les milieux végétalisés (bois, cours d'eau, prairie, verger...) sont à rechercher pour créer des cheminements de découverte pittoresque et favoriser l'équilibre naturel des milieux (grâce à la dispersion des insectes pollinisateurs, des auxiliaires limitant les invasions de nuisibles...).

Comment végétaliser ?

Les espaces verts ne méritent pas tous le même traitement. La végétalisation des espaces publics a ses « outils », à utiliser en fonction du contexte :

- Les **arbres, les arbustes, et les rosiers** dans une moindre mesure, ponctuent le paysage communal par leur verticalité et marquent ainsi des lieux ou séquentent agréablement des parcours. Leur durée de vie justifie tout particulièrement une réflexion quant à leur lieu d'implantation et aux moyens d'entretien qu'ils réclament.
- Les **espaces herbacés** remplissent de nombreux usages : pelouses, terrains de sport, bords de routes, aires de jeu, abords de zones d'activités... Le développement de la végétation spontanée y est encouragé. L'entretien mérite d'être raisonné en fonction des usages : tontes régulières pour un terrain de sport, mensuelles pour la pelouse d'un parc, fauche annuelle pour les talus...
- Les **massifs fleuris** doivent être utilisés pour composer la « vitrine » de la commune et valoriser, au besoin, ses points forts patrimoniaux. Il est souvent nécessaire de les garder propres et soignés, mais ils peuvent aussi avoir un aspect plus libre dans d'autres endroits, notamment pour agrémenter une pelouse ou animer une longue rue. Leur entretien en devient minimal.

Un espace herbacé suffit parfois à souligner, par sa teinte verte, un élément patrimonial remarquable, comme une église fortifiée en calcaire jaune.



Remilly-Aillicourt



Charleville-Mézières



Planter selon l'environnement



Massif de plein soleil (Saint-Jean-aux-Bois)



Massif d'ombre (Estrebay)



La meilleure façon de fleurir durablement est de sélectionner les plantes de telle sorte qu'elles prospèrent dans leur environnement. Ces plantes ont alors un meilleur taux de reprise et nécessitent moins d'arrosage et moins d'entretien. Pour cela, il faut, dans un premier temps, déterminer dans quelles conditions environnementales les plantes vont évoluer. Deux points sont à identifier : **le climat et le sol.**

Le climat

Les plantes sont plus ou moins sensibles au gel, à la sécheresse et à la lumière. Avoir une bonne connaissance du climat permet de choisir les associations de plantes les mieux adaptées.

Le climat ardennais, semi-continental rigoureux à hivers froids et étés frais à chauds, incite à choisir des plantes rustiques*. De plus, sur chaque parcelle règnent des microclimats*. Ils varient selon l'exposition, la pente, mais aussi la présence de murs, de haies ou d'arbres, qui influencent la force du vent et l'ensoleillement.

Quelle est l'exposition du terrain à fleurir ?

- Au **soleil**, les plantes poussent plus vite mais le sol s'assèche rapidement : choisir des essences de plein soleil qui supportent les sols secs.
- À l'**ombre**, l'environnement est humide, la croissance des plantes lente : choisir des essences qui craignent l'exposition directe et aiment les sols frais.
- A la **mi-ombre**, les plantes sont exposées au soleil quelques heures de la journée : choisir des essences se satisfaisant de cette position intermédiaire.

Le sol

Les plantes adaptées au **type de sol** nécessitent moins de soins que celles devant faire des efforts pour s'accommoder du contexte local.

Pour distinguer les types de sol, on peut déterminer le pH, qui répartit les sols entre la tendance **acide** (pH<6) et la tendance **alcaline*** (pH>8). A mi-chemin, les sols **neutres** peuvent être naturels ou bien issus de sols acides ou alcalins corrigés. Pour estimer le pH du sol, il existe des kits de tests de pH vendus en jardinerie.

Cependant, ce n'est pas le seul facteur de description du sol. Il en existe bien d'autres, liés à la composition physique du sol. La fertilité, la chaleur et l'humidité en dépendent.

En pratique

Le test du « boudin »

Un test simple pour connaître le type d'un sol.

Prendre une poignée de terre et la malaxer jusqu'à obtention d'un boudin :

- Le boudin de terre est souple et malléable, vous pouvez former une boule : c'est une terre argileuse.
- Le boudin est fragile et s'effrite facilement : il s'agit d'une terre limoneuse.
- Il est impossible de constituer un boudin : c'est une terre sableuse.

Quels sont les principaux types de sols ?

Le sol contient :	Comment le savoir ?	Les plantes devront s'adapter à un sol :
du sable	texture granuleuse et friable	drainé, chaud et pauvre
des limons	laisse des traces lorsque l'on frotte sur les doigts	riche, moyennement aéré
de l'argile	malléable et souple, il est possible de former un anneau à partir d'un boudin de terre	riche, lourd, froid et humide
du calcaire	présence d'une effervescence* à l'acide chlorhydrique	drainé, au pH alcalin, parfois en manque de fer et caillouteux
de l'humus	laisse des traces sur les doigts, de couleur foncée (brun à noir)	riche, souvent acide, rapidement sec

Arborer avec raison



Fagnon

Contrairement aux massifs fleuris, les arbres et les arbustes ont un système racinaire développé, qui puise les ressources nutritives nécessaires plus profondément, retient l'eau et la filtre. Ainsi, les arbres et les arbustes sont utiles pour maintenir des berges et des talus. Leur branchage est également plus volumineux, apportant de la fraîcheur, de l'ombre et des déchets organiques en automne. Ces caractéristiques sont agréables pour les piétons, mais elles peuvent aggraver les phénomènes de glissade ou limiter la visibilité des automobilistes.

Par leur taille imposante, les arbres et arbustes constituent enfin une trame paysagère importante :

- les alignements d'arbres rythment une traversée, en bord de cours d'eau ou de voie routière ;
- un arbre ou deux focalisent l'attention et encadrent un lieu, lui donnant plus d'impact visuel ;
- une haie (basse) d'arbustes délimite ou sécurise un espace particulier et constitue un coupe-vent appréciable (avec des rassemblements potentiels de détritrus légers à ses pieds).

Attention tout de même à ne pas systématiser les haies hautes et opaques (notamment de thuyas, de cyprès, de lauriers...) car elles cloisonnent et ferment les paysages. Par ailleurs, ces haies composées d'une seule essence sont fragiles, car taillées, elles contractent facilement des maladies qui se répandent alors rapidement d'une plantation à l'autre.

Les essences d'arbres et d'arbustes ci-contre sont des variétés locales, adaptées au sol et au climat locaux. Elles sont à combiner en fonction des ambiances souhaitées et de leurs particularités (tailles, périodes d'embellissement, comestibilité...).



Revin



	Exposition			Sol				Feuillage	Période d'embellie particulière	Taille en m		Croissance	Potentiel allergisant	Comestible	Faune	
	Soleil	MI-ombre	Ombre	Acide	Neutre	Alcalin	Humide			Hauteur	Largeur				oiseaux	Mielifère
Alisier blanc								C		12	8					
Aulne glutineux								C	avril	25	10					
Bouleau pubescent								C		25	10					
Bouleau verruqueux								C		25	10					
Bourdaie								C	avril.juin	4	3					
Buis commun								P		4	3					
Charme commun								M		25	10					
Chêne pédonculé								C		30	15					
Cornouiller mâle								C	fév.mars	5	3					
Églantier des chiens								C	avr.juil	2	1					
Érable champêtre								C		15	5					
Érable sycomore								C		25	10					
Genévrier commun								C	avr.mai	6	2					
Frêne commun								C		25	10					
Fusain d'Europe								C	oct.déc	5	2					
Hêtre commun								M		35	12					
Houx								P	déc.mars	6	4					
Merisier								C	avr.mai	15	7					
Néflier								C		5	5					
Noisetier								C	sept.oct	6	6					
Noyer commun								C		20	20					
Orme lisse								C		25	15					
Osier des vanniers								C		5	4					
Peuplier tremble								C		20	5					
Prunellier								C	mars.avr	4	4					
Saule blanc								C		20	17					
Sorbier des oiseleurs								C	sept.déc	15	8					
Sureau noir								C	mai.juin	8	5					
Tilleul à petites feuilles								C		25	10					
Troène commun								P	mai.juin	3	2					
Viorne mancienne								P	mai	3	2					
Viorne mancienne								C	mai.juin	3	2					

C : Caduc - M : Marcescent - P : Persistant

Faible -
 Faible/ Moyen -
 Moyen -
 Moyen/Fort -
 Fort ou rapide -
 Toxique



Tailler arbustes et rosiers



Avaux

Même si il n'en est pas fait la publicité dans ce guide, des variétés ornementales d'arbustes et de rosiers, peuvent compléter un dispositif d'embellissement singulier. Ces essences se prêtent alors davantage aux travaux de taille. Ceux-ci ont toujours pour objectif de rajeunir la plante, en la débarrassant de ses bois morts et dépérissants et de ses gourmands*. La taille oriente ainsi la croissance des plantes, leurs formes et leurs floraisons, mais elle constitue aussi des blessures momentanées. Par conséquent, elle doit se réaliser avec des outils propres et bien affûtés qui feront des coupes nettes, cicatrisant plus facilement.

Les arbustes

- Taillés « en boule », les arbustes manquent de lumière et produisent peu de fleurs. Comme ils sont généralement rassemblés et compacts, il s'agit de permettre à la lumière de pénétrer au cœur du buisson.
- Contrairement aux idées reçues, la taille des arbustes se réalise à différentes périodes :
 - * Les arbustes fleurissant au printemps font bourgeonner leurs rameaux de l'été précédent et il faut donc les tailler juste après la floraison ;
 - * Les arbustes fleurissant en été ou en automne utilisent des branches de printemps. La taille se fait alors à la fin de l'hiver.



Les rosiers

Espèces ornementales d'exception, les rosiers sont très fréquemment utilisés pour l'embellissement des espaces verts. Grâce à une sélection initiale de plants robustes, leur entretien s'avère être facile et leur floraison toujours spectaculaire, à condition que leur taille aiguille utilement la sève vers la production de roses. On distingue :

- Les rosiers non-remontants, qu'il faut tailler à la fin de l'été, après leur seule floraison annuelle, en supprimant les tiges de plus d'un an et en conservant 5 à 7 branches principales. On rabat alors les branches latérales à deux yeux*, de façon à favoriser la prochaine mise en fleurs et une forme générale équilibrée.
- Les rosiers remontants, souvent palissés à un mur, dont on doit débarrasser les fleurs fanées tout au long de la saison, car elles fleurissent plusieurs fois (ou de façon continue). Seules les branches latérales sont à rabattre à 5 ou 6 yeux* chaque année à la fin de l'hiver. Les 5 à 7 rameaux principaux constituant l'ossature principale du rosier sont à conserver, sans les tailler pendant les premières années ; puis tous les 2 ou 3 ans, on supprime 2 à 3 branches principales parmi les plus grosses et les plus âgées afin de rajeunir le pied et favoriser ainsi de nouvelles pousses.



Montcornet

Technique

« La taille se fait préférentiellement de façon à ce que le dernier œil* donne naissance à un rameau tourné vers l'extérieur de la plante et donc vers la lumière. La coupe en biais doit également favoriser l'écoulement de l'eau et pas sa stagnation. »



Gérer les espaces herbacés



Tonte à Hargnies



Espace herbacé à Sormonne

Si une pelouse offre un aspect soigné, les tontes régulières apportent leur lot d'inconvénients : plus la coupe est rase, plus les coûts d'entretien sont importants. Trois solutions d'entretien sont à distinguer :

- La **tonte courte** (à 5 cm) offre un aspect très propre et soigné mais limite la croissance des annuelles* au profit des vivaces* indésirables. Elle nécessite un nombre important d'arrosages et de fertilisations* et un passage de tondeuse hebdomadaire.
- La **tonte haute** (entre 8 et 15 cm) est d'un visuel plus naturel et sauvage, la surface se fait irrégulière, rythmée par les coussins de trèfles et autres touffes d'espèces sauvages. Elle limite l'usure des outils, la consommation de carburant et d'eau, réduit l'érosion, régule l'écoulement des pluies et accroît la biodiversité*. Les tontes deviennent mensuelles.
- Le **fauchage tardif** a pour principe de laisser la végétation se développer pendant les périodes printanière et estivale afin de laisser prospérer la faune* et la flore* et leur permettre d'accomplir leur cycle. L'aspect négligé de ces espaces peut être interprété comme un laisser-aller. C'est pourquoi il est conseillé de communiquer sur les multiples intérêts des pratiques de gestion alternative des espaces verts auprès des habitants.

Technique

La fauche tardive se fait en fin d'été, début d'automne : Laisser les produits de la tonte sur place quelques jours pour que les insectes et la micro-faune* migrent, puis les exporter. Ne pas broyer. Ne pas tout tondre en même temps et garder 20 % de zone refuge pour l'hiver.

Dans tous les cas, il est utile de raisonner la fréquence de l'entretien : un espace de prestige doit être tondu plus souvent qu'un parc ou qu'un rond-point.

Les prairies fleuries

Pour amener de la couleur dans les espaces herbacés, il existe deux types de prairies fleuries, souvent confondues :

- Les prairies fleuries **naturelles**, entretenues par les agriculteurs pour la fauche ou le pâturage,
- Les prairies fleuries du **commerce**, dont les mélanges sont bien souvent constitués de variétés et d'espèces horticoles. Elles présentent le risque de polluer le patrimoine génétique d'espèces locales, elles sont aussi moins attractives pour la faune.

La meilleure solution pour réaliser une prairie fleurie est de trouver un producteur de semences de plantes sauvages locales, ou bien de récolter les graines soi-même (voir p. 29).



Prairie fleurie naturelle



Bande fleurie du commerce (Chooz)

En pratique

Comment mettre en place une prairie fleurie ?

Le semis se fait à l'automne, pour laisser aux plantes le temps de s'installer avant les adventices*. Si le sol est riche en matière organique, il faut décapier* les 10 à 20 premiers centimètres. Le mélange de graines doit être constitué de 70% de fleurs, 20% de légumineuses* et 10% de graminées*.

- **Sur un sol nu** : semer les plantes qui poussent déjà chez les voisins, puis compléter par des espèces de même milieu,
- **Sur un ancien gazon** : faire un semis direct sur les endroits dégarnis (scarification* possible).

Comment entretenir une prairie fleurie ?

Laisser les plantes grainer, puis faucher tardivement, exporter les produits de la tonte. Le sol doit rester pauvre en matière organique pour maintenir une biodiversité et éviter le développement des indésirables.

Fleurir en volume



Bon volume pour ce massif
(Rouvroy-sur-Audry)

Un bon choix de plantes est un gage de réussite dans le fleurissement durable. Le premier critère de sélection est l'affinité de la plante avec son environnement (*voir p. 8 et 9*). Puis, dans la composition du massif, rentrent en compte le volume, la couleur, la durée de la floraison... Le tout pour obtenir un massif harmonieux et esthétique tout au long de l'année.

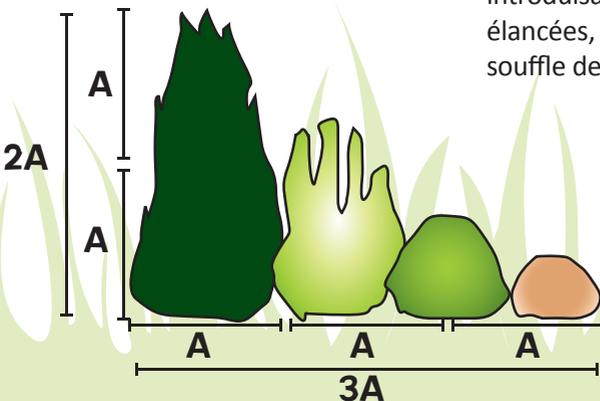
Quelques **règles sont à respecter** pour créer de beaux volumes :

Technique

Dans un premier temps, il s'agit de délimiter le massif. Une forme sinueuse apporte un effet naturel, une forme géométrique est plus classique.

- Placer les végétaux par ordre de grandeur : les plus petits à l'avant puis les plantes moyennes et enfin les grandes.
- Respecter la proportion de 2 hauteurs pour 3 longueurs : si le massif fait 3 mètres de profondeur, alors les plantes de fond doivent faire 2 mètres de hauteur (*voir schéma*).
- Mettre le massif en valeur par des plantes phares, qui vont structurer la composition : un arbuste, une plante géante...
- Placer les plantes par nombre impair et en quinconce donne de la fluidité au massif ; au-delà de neuf pieds, l'effet se dissipe.
- Amener de la légèreté dans le massif, en introduisant graminées, plantes fines et élancées, qui vont se balancer au moindre souffle de vent.

Les proportions :



Pour un volume structuré

Les plantes **structurantes** sont des éléments phares, qui représentent l'ossature du massif, mais il faut faire attention à leur vitesse de développement. On pourra les sélectionner pour leur architecture, leur floraison, leur port particulier... et privilégier les arbustes ayant un intérêt lors de la morte saison (bois remarquable, feuilles persistantes...) pour que les massifs gardent un certain attrait.

Par exemple : rose trémière, acanthe, rhubarbe, bouillon blanc, buis, noisetier, cornouiller mâle...



Pour un volume aéré

Faciles à utiliser, les plantes aériennes s'intercalent aisément entre les plantes «massives» pour **alléger** la composition, tant par leur couleur que leur texture : elles ont un feuillage fin et un port léger.

Par exemple : gypsophiles, lins, camomilles...

Pour un volume étalé

Les plantes **couvre-sol** se disposent en bordure de massif pour dépasser sur la pelouse ou l'allée, mais également pour ne pas laisser la terre à nu, sous un arbre ou dans les zones difficiles. Elles doivent avoir un feuillage dense et persistant*, coloniser l'espace sans être invasives et supporter des conditions environnementales médiocres.

Par exemple : lamiers, lierres, menthes, sauge officinale, bugle rampante, céraïste tomenteux...

Pour un volume éphémère

A semer directement dans les espaces vides du massif, les **annuelles** permettent de varier les couleurs d'une année à l'autre. Certaines espèces se ressèment spontanément.

Par exemple : soucis, centaurées, bourrache...

Grimpantes

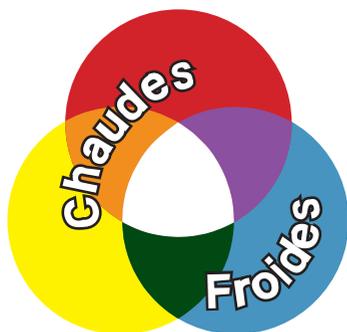
Utiles pour agrémenter un muret ou camoufler une clôture, certaines grimpantes peuvent également servir de couvre-sol.

Par exemple : chèvrefeuilles, houblon, vigne, clématites...





Fleurir en couleurs



Couleurs saturées



Couleurs pastel



Une fois les règles de volume maîtrisées, il convient de passer à l'art subtil d'**associer les couleurs**. Quelques règles et recommandations afin d'éviter les fausses notes.

La couleur est l'attraction principale du massif. Il faut cependant veiller à ne pas en abuser, car l'excès est l'ennemi du beau. Les couleurs sont classées selon plusieurs caractéristiques :

- Les couleurs chaudes et les couleurs froides,
- Les couleurs saturées (pures) et les couleurs pastel (mélangées à du blanc),
- Les couleurs neutres qui atténuent et servent de tampon. Dans les massifs, ce sont le blanc, le gris et le vert franc.



En pratique

Comment associer les couleurs ?

* le dégradé



* l'association binaire : deux couleurs opposées



* l'association ternaire : choisir trois couleurs dont une dominante, puis, si le contraste est trop brutal, insérer une couleur tampon.



A éviter

- Les couleurs en quantités égales (il faut varier les proportions),
- Le passage brusque d'un ton à l'autre,
- Les couleurs primaires et le blanc ensemble.



Trucs et astuces

- Les couleurs chaudes et saturées attirent le regard,
- Les couleurs claires illuminent un massif ombragé,
- Mélanger les couleurs pastel assure une belle harmonie.

Pour fleurir tout l'été

Certaines plantes restent fleuries une grande partie de la belle saison. C'est un atout incontestable pour les débutants puisqu'elles permettent de réduire le nombre d'espèces différentes à planter dans le massif, et ainsi diminue les risques d'associations malheureuses. Elles sont à placer à des **endroits stratégiques** de la composition.

Par exemple : lavatères, asters, hellébores, géranium vivace, marguerite...

Pour fleurir en automne

Le fleurissement a tendance à s'essouffler vers la fin de l'été et en automne. Pour palier à cet **affaiblissement**, de nombreuses plantes prennent des couleurs chatoyantes à cette période, notamment les arbustes à feuillage caduc* qui virent à l'orange, au jaune ou au rouge. Les bulbes d'automne peuvent également enrichir le fleurissement.

Par exemple : fusain d'Europe, chrysanthèmes, cyclamen, colchique, orpin des jardins...

Pour fleurir toute l'année

L'idéal est le **massif mixte** mariant annuelles, bisannuelles* et vivaces. Il est intéressant toute l'année et changeant d'une année à l'autre grâce aux annuelles. L'enjeu majeur d'un fleurissement constant est la mauvaise saison. Il existe pourtant de nombreuses espèces esthétiques en période hivernale de par leur floraison, leur feuillage persistant, leur fruit ou tout simplement l'architecture de leurs tiges...

Par exemple : pensée vivace, houx, bruyères, perce-neige, buis, osier des vanniers...



Lavatera



Géranium vivace



Cyclamen



Aster

Conseil

Ne pas oublier que les plantes vivaces achetées n'ont pas encore atteint leur taille adulte. Il faut donc respecter les distances de plantations pour ne pas avoir de mauvaises surprises.



Perce-neige



Pensée vivace



Bruyère

Fleurir en hors-sol

L'aménagement de massifs en pleine terre doit être, dans la mesure du possible, l'aménagement à privilégier.

Cependant, toutes les communes ne disposent pas toujours d'espaces pouvant accueillir ce type de fleurissement (milieu urbain notamment). Elles ont donc recours à un fleurissement dit « hors-sol » ou « aérien » c'est-à-dire en bacs, jardinières et suspensions.

Choix des contenants et emplacement

- Dans des pots en terre cuite, la porosité étant plus importante, l'humidité du terreau diminue plus vite que dans du plastique ce qui demande alors des arrosages plus suivis. Le pot en plastique, quant à lui, conserve l'humidité mais implique une surveillance particulière par temps pluvieux (apparition de pourriture).
- Établissez un plan d'installation des compositions dans la commune.
- Pensez à placer les suspensions, bacs, jardinières selon les besoins « climatiques » des plantes (plein soleil, mi-ombre...) de façon à assurer un bon développement de celles-ci. (Pour les compositions exposées en plein soleil, optez pour des bacs à réserve d'eau).



Signy-l'Abbaye



Poix-Terron

Bien nettoyer et désinfecter les contenants réutilisés d'une année sur l'autre avant de planter.

Choix du terreau

Le terreau est le « garde-manger » des fleurs : il doit mettre à disposition des racines de l'air, de l'eau et les éléments nécessaires à la croissance de la plante (notamment de l'azote, du phosphore, du potassium et du fer).

Le petit + : déposez au fond une couche drainante de 2 cm de billes d'argile.

L'idéal : mélangez 1/3 de terre de jardin, 1/3 de terreau et 1/3 de sable grossier.

Choix des plantes

L'objectif est de faire « déborder » les bacs, suspensions ou jardinières. Il est donc important de prévoir, à l'achat, des variétés retombantes que ce soient des fleurs ou des plantes à feuillage.

Très longtemps plébiscités, les géraniums sont aujourd'hui rattrapés par de nombreuses autres variétés très florifères et offrant une large palette de couleurs : surfinia, bidens, bacopa, verveine, capucine, scaevola, brachycome, diascia, sanvitalia, lobélia...

Plantes pour suspensions à feuillage : plectranthus coleoïdes, gnaphalium lanatum, glechoma hederacea, chlorophytum...

- Choisir les couleurs en fonction des bâtiments environnants (par exemple : ne pas mettre une suspension de fleurs blanches sur un fond blanc).
- Se renseigner sur le développement de la plante (hauteur finale, taille des fleurs...) et associer les plantes selon leurs besoins en luminosité.

Composition

Ne chargez pas trop vos bacs en plantes (par exemple une jardinière de 30 cm doit être composée de 3 plantes/fleurs, 80 cm = 8 plantes/fleurs...).

Pour les jardinières, placer les plantes sur 2 rangs, le premier rang étant la place de choix pour les plantes retombantes et le deuxième rang étant recommandé pour les plantes à port droit.

Pour réaliser une jardinière harmonieuse, prévoyez trois types de plantes : une variété retombante (surfinia, lobelia, géranium lierre...), une variété boule et compacte à fleur ou à feuillage coloré (géranium zonal, coléus, anthémis, dahlia...) et au moins une espèce plus haute qui jaillira de la composition (dipladénia, graminée...).

Exemples :

- Pour une suspension : graminée au feuillage gris-vert + bidens jaune or + surfinia.
- Pour une jardinière : géranium zonal blanc + lobélia erinus + verbena rose.



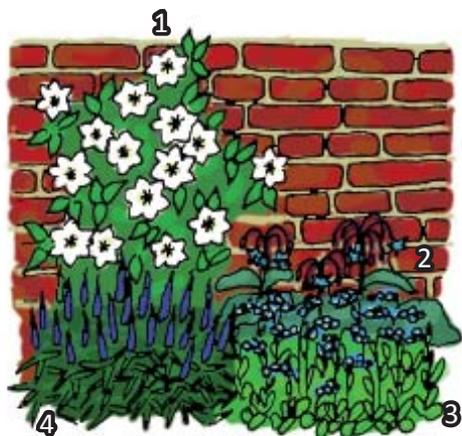
En pratique

Réaliser des compositions

Même s'il faut respecter quelques règles de base, la réalisation des compositions doit avant tout refléter la créativité communale ou personnelle.



Fleurir en bonne association

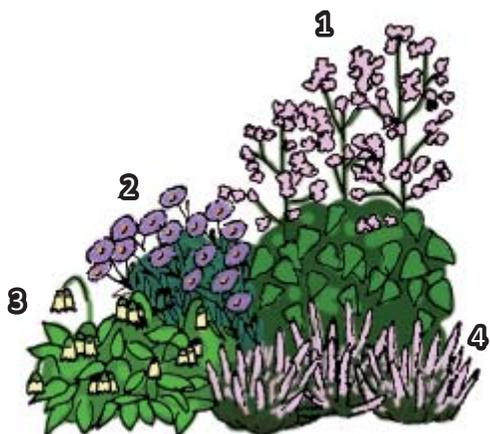


Quelques exemples où s'appliquent les règles d'association de plantes en fonction de leur milieu, de leur volume et de leur couleur.

Contre un mur

Rien de plus facile que d'adosser le massif à un mur en **mi-ombre**. Il faut penser à harmoniser les couleurs de la composition avec celles du muret. Il est possible de profiter du mur pour planter des grimpantes.

Une clématite (1) sera la plante phare du massif, pour agrémenter son pied : bourrache (2), myosotis (3) et véronique en épi (4).



Au soleil sur un sol acide

La matière organique qui acidifie le sol se dépose sous les arbres, en milieu ombragé. Il est donc moins courant de rencontrer des milieux **ensoleillés en sol acide** que des milieux ensoleillés en sol alcalin ou neutre.

Ci-contre, un petit massif formé de lunaire bisannuelle (1) en plante principale, agrémentée d'asters (2) et de campanules ponctuées (3), ainsi que des bruyères (4) en plantes basses.



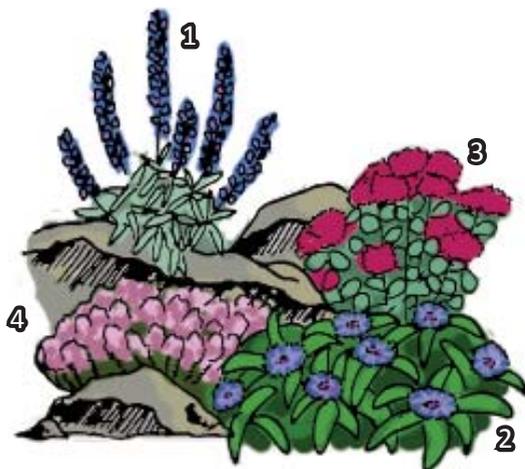
A la mi-ombre sur un sol sec

Un milieu difficile à fleurir car qui dit «ombre» dit souvent humidité ; pourtant il arrive que le milieu devienne sec grâce à l'action du sol. Heureusement quelques espèces rustiques se plaisent dans les **sols drainants**.

Sous un fusain d'Europe (1), des bergénias (2) et des géraniums vivaces (3), le reste du sol sera colonisé par une petite pervenche (4).

Sur un sol rocailleux

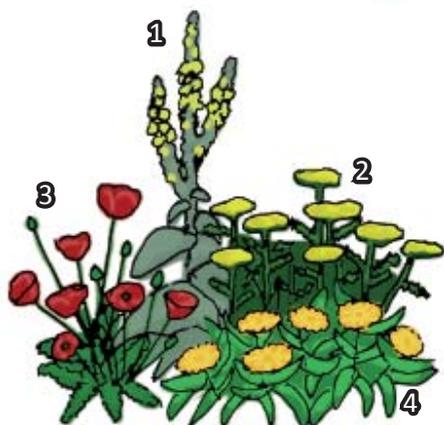
Le grand défi du fleurissement de rocaille est la **pauvreté du sol** en éléments minéraux, ainsi que sa faible rétention d'eau. Le choix des plantes se porte donc sur des espèces adaptées qui prospèrent dans les milieux pauvres et caillouteux : nombre de plantes sauvages en font partie. Profiter de l'ensoleillement pour mettre des fleurs aux couleurs froides, qui seront ainsi plus vives. Dans ce milieu peuvent se côtoyer vipérine (1), centaurées (2), orpin des jardins (3) et thym (4).



Au soleil sur un sol calcaire

C'est un des **classiques** du fleurissement, puisque les conditions soleil-calcaire se retrouvent fréquemment. Ci-contre une suggestion aux tons chauds, qui attire l'œil et agrémente très bien une construction en pierre claire.

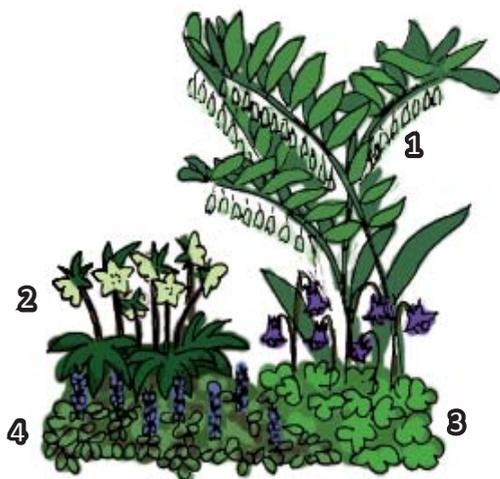
Un bouillon blanc (1) en plante structurante, des achillées (2) et des coquelicots (3) pour alléger, des soucis (4) en bordure de massif.



Dans un coin ombragé

Contrairement aux idées reçues, fleurir les espaces ombragés n'est pas impossible puisqu'une multitude de plantes prospèrent dans ces milieux **frais et humides**. Finis donc les coins sombres dégarnis et les pieds d'arbres à nu.

Plante de sous-bois, le sceau de salomon (1) se place à l'arrière, les hellébores (2) vont fleurir dans les tons roses tout l'hiver et l'ancolie des jardins (3) apporte une touche violette au printemps. La bugle rampante (4) couvre le sol.





Fleurir avec des plantes adaptées

Toutes les plantes citées dans les pages précédentes pour composer les massifs se retrouvent dans le tableau qui suit. On rappelle que la sélection première s'est faite suivant le caractère local des plantes (origine européenne), leur rusticité et leur entretien minimal. Les autres informations qui figurent dans le tableau concernent les exigences de milieu (exposition, sol) ainsi que les caractéristiques physiques (période d'intérêt, couleur des feuilles et des fleurs, hauteur et largeur...).

	Exposition			pH			Période d'intérêt	Couleur		Taille (cm)		Pieds /m ²	Type			
	Soleil	Mi-ombre	Ombre	Acide	Neutre	Alcalin		Fleurs	Feuilles	Hauteur	Largeur		Annuelle	Bisannuelle	Vivace	Mellifère*
Acanthes							juin.août			200	150	0.5				
Achillées							juil.sept			80	60	2				
Ancolie des jardins							mai.juin			50	40	3				
Asters							juin.déc			120	80	1				
Bouillon blanc							juin.août			200	50	3				
Bourrache officinale							juin.août			50	30	5				
Bruyères							janv.déc			20	40	4				
Bugle rampante							avril.juil			40	100	1				
Camomilles							juil.sept			60	50	3				
Campanule ponctuée							juin.juil			20	30	5				
Centaurées							avril.août			50	60	2				
Céraiste tomenteux							janv.déc			20	100	1				
Cerfeuil musqué							mai.juin			100	150	1				
Chèvrefeuilles							juin.juillet			500	200	0.5				
Chrysanthèmes							août.nov			80	60	2				
Clématites							avril.août			900	200	0.5				
Colchique ¹							sept.nov			20	10	9				
Coquelicot							mai.juil			70	50	3				
Coquelourde							mai.août			60	50	2				
Crocus							fév.mars			15	10	20				
Cyclamen							nov.mars			20	20	9				
Epilobe en épi							juin.oct			120	70	1				

¹ attention, plante toxique

	Exposition			pH			Période d'intérêt	Couleur		Taille (cm)			Type			
	Soleil	Mi-ombre	Ombre	Acide	Neutre	Alcalin		Fleurs	Feuilles	Hauteur	Largeur	Pieds /m ²	Annuelle	Bisannuelle	Vivace	Mellifère*
Géranium sanguin							mai.oct			20	20	4				
Gypsophiles							juin.août			70	40	2				
Hellébores ¹							déc.mai			70	70	2				
Houblon							juin.août			900	200	1				
Iris des marais							mai.juil			150	60	1				
Lamiers							avril.nov			30	80	1				
Lavatères							juin.oct			150	150	0.5				
Lierre							janv.déc			900	600	0.2				
Lins							juin.août			50	30	3				
Lunaire bisannuelle							avril.mai			100	80	1				
Lupins							mai.juin			100	70	1				
Marguerite							juin.sept			80	60	1				
Mauve sylvestre							mai.août			100	70	1				
Menthes							avril.nov			60	100	1				
Muscaris							mars.juin			30	20	7				
Myosotis							mars.juin			30	20	5				
Oeillet mignardise							mai.juillet			30	40	3				
Orpin des jardins							août.oct			50	50	2				
Pensée vivace							oct.avril			15	30	4				
Perce neige							janv.fév			15	10	10				
Petite pervenche							janv.déc			20	60	2				
Rhubarbe							avril.oct			150	100	1				
Rose trémière							juin.sept			200	50	2				
Sauge officinale							janv.déc			60	70	1				
Sceau de salomon							janv.déc			80	70	1				
Soucis							avril.nov			40	50	3				
Thyms							juin.août			30	50	3				
Véronique en épi							juin.juil			50	50	2				
Vignes <i>sauf vigne vierge</i>							avril.oct			500	200	1				
Vipérine							avril.août			80	60	2				

Fleurir et protéger



Dactylorhiza sphagnicola



Leucojum vernum



Drosera intermedia



Lunaria rediviva



Osmunda regalis



Geranium sanguineum



Gagea lutea



Erica tetralix



Genista anglica



Digitalis grandiflora



Biscutella laevigata



Trientalis europea



Drosera rotundifolia



Saxifraga rosacea

La biodiversité* est un atout pour le fleurissement : lorsqu'un équilibre biologique s'installe, les risques de maladies et de colonisation par une seule espèce diminuent. C'est un système d'autorégulation qui mène à une réduction de l'entretien. Pour favoriser la biodiversité, il faut :

- protéger les espèces menacées et lutter contre les invasives,
- planter des massifs diversifiés avec des espèces locales mellifères* (si possible à longue floraison) et favoriser les espaces non cultivés pour accueillir les auxiliaires* adultes et les pollinisateurs.

Les pollinisateurs

La grande majorité des plantes à fleurs sont dépendantes du monde animal, et particulièrement des insectes, en ce qui concerne leur survie ou leur évolution. Les abeilles sont les plus connues, mais certaines espèces de mouches, de papillons et de coléoptères* peuvent jouer ce rôle. **Toutefois**, dans les pays développés, l'utilisation de pesticides, la monoculture* et les maladies sont autant de causes d'affaiblissement et de surmortalité des pollinisateurs. Ils sont pourtant indispensables à la survie des écosystèmes* et à la production d'une grande partie de notre alimentation.

Les plantes protégées

Le territoire du Parc Naturel Régional des Ardennes est riche en espèces végétales protégées. *Ci-contre figurent quelques illustrations d'une partie de ces espèces.*

Attention : la loi interdit de prélever ou de faire commerce de tout ou partie des spécimens de plantes sauvages protégées.

Les plantes invasives

Ce sont des plantes exotiques introduites récemment qui prolifèrent en populations denses du fait de l'absence de régulation locale par leurs prédateurs naturels. Leur fort développement provoque des perturbations nuisibles de nature :

- écologique, telles que la diminution de la biodiversité ou la pollution du patrimoine génétique d'espèces indigènes*,
- économique, telle que la baisse de rendement des récoltes,
- sociale, en étant sources d'allergies, d'épidémies ou de brûlures.

Ci-contre, quelques exemples d'espèces invasives dans les Ardennes.



Balsamine de l'Himalaya



Verge d'or du Canada



Vigne vierge de Virginie



Renouée du Japon

En pratique

Comment lutter contre les invasives ?

Peu de moyens de lutte existent, car ce sont des plantes ayant de multiples voies de reproduction ou de conservation (racines profondes, bouturage et marcottage aisés, semis spontanés...).

- En prévention, il faut être **vigilant lors de l'achat** : de nombreuses plantes invasives sont encore vendues dans le commerce (qualités esthétiques, gustatives...).
- **Ne pas jeter les tailles dans le milieu naturel** et ne pas les composter.
- **La lutte mécanique reste le meilleur moyen** d'allier efficacité et respect de l'environnement. La méthode consiste à supprimer les fleurs avant la montée en graine, arracher les racines, les rhizomes*, les bulbes...
- Au vu du coût d'élimination des invasives, il est judicieux de communiquer et de sensibiliser les habitants sur la dangerosité de ces plantes et de leur introduction.

M Multiplier les plantes

Conseil

Dans toutes les techniques de multiplication présentées ci-dessous, le substrat doit rester humide mais drainé jusqu'à l'enracinement ou la reprise du plant.

Dans l'objectif de faire des économies et d'utiliser la flore indigène, il est intéressant de multiplier les végétaux locaux. Il existe deux formes de reproduction chez les végétaux :

- **la reproduction sexuée** par le biais de la pollinisation et de la dissémination des graines (semis) ;
- **la reproduction végétative**, qui est la reconstitution d'une plante entière à partir d'un fragment de plante-mère (bouturage, division, marcottage...).

Les semis en pleine terre

Il s'agit dans un premier temps de préparer la terre de telle sorte qu'elle soit finement émiettée et humide, puis de répartir les graines sur la surface à fleurir et les enfouir d'un coup de griffe. Une fois les jeunes plants sortis de terre, il est parfois nécessaire d'éclaircir pour limiter la concurrence des autres plantes.

Période de réalisation : fin avril à début juin.

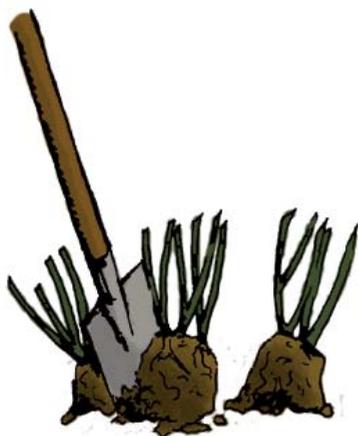
Avec : des annuelles (souci, centaurée) ou des bisannuelles (rose tremière, bouillon blanc).

La division

A l'aide d'une fourche-bêche, il s'agit de soulever une touffe et de la séparer à la main ou à la bêche. On peut profiter de la division pour supprimer les racines des adventices*. Cette technique facile nécessite cependant de replanter le plus tôt possible les nouveaux plants et de garder un maximum de terre autour de la motte.

Période de réalisation : printemps, automne, tous les 3 à 5 ans.

Avec : des vivaces (thym, ancolies, sceau de salomon...).

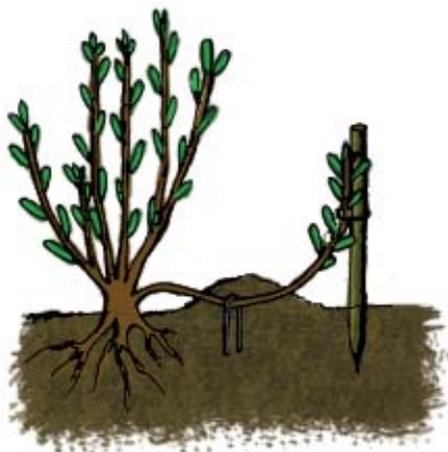


Le marcottage

La technique consiste à mettre des tiges partiellement défeuillées reliées au pied-mère au contact d'un substrat humide, en les couchant ou en formant une butte de terre. Une fois que les rameaux ont émis des racines adventives, il est temps de les couper et de les replanter.

Période de réalisation : printemps, automne.

Avec : des grimpantes (lierre, houblon), des arbustes à rameaux souples (osier des vanniers...).

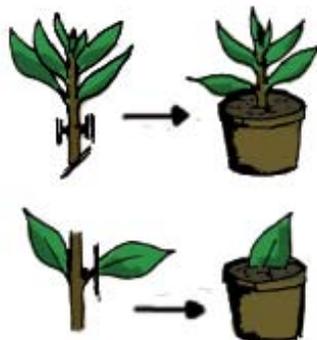


Le bouturage

Il faut commencer par prélever une partie de la plante (environ 10 cm) : tige non fleurie, feuille ou racine. Mettre ensuite le fragment dans un mélange de terreau et de sable et garder à l'humidité et au chaud jusqu'à l'enracinement. Dans le cas d'une bouture de tige, défeuiller 5 cm et couper la moitié des feuilles si elles sont grandes.

Période de réalisation : début juin à fin août.

Avec : des arbustes, des vivaces.



En pratique

Comment récolter les graines ?

Laisser les fleurs faner sur la plante et récolter lorsque les fruits sont secs (capsules, gousses...). Puis faire sécher les graines une semaine à l'air libre. Pour les capsules qui projettent les semences et les petites graines, s'aider d'un récipient (assiette, bocal...).

Période de réalisation : en fonction de la floraison, de juillet à septembre.

Comment stocker les graines ?

Répartir les graines dans des enveloppes en papier étiquetées (nom de la plante, variété, date de récolte...) puis les mettre dans une boîte hermétique à l'abri de la lumière et de l'humidité. Ne pas garder les graines trop longtemps, car elles perdent leur pouvoir germinatif* avec le temps.



Entretien les massifs



Lamier dans un talus à Fumay

Technique

Le faux semis est une technique visant à réduire le nombre d'adventices*. Avant la mise en place du massif, préparer le terrain comme pour un semis, laisser les adventices se développer, puis les éliminer de manière mécanique.

Une fois le massif mis en place, il nécessite d'être entretenu, notamment en fonction de son **impact visuel**. On distingue les massifs situés dans les espaces de prestige, qui bénéficient d'un entretien régulier, et les massifs en zone plus libre, pour lesquels le temps consacré à l'entretien mérite d'être réduit.

Entretien classique

L'entretien des massifs d'annuelles traditionnelles diffère beaucoup de celui des massifs mixtes, composés de nombreuses plantes. Ce dernier se résume, dès les premières gelées :

- à rabattre les tiges mortes à 10 cm du sol,
- à arracher les annuelles et composter les déchets,
- à diviser les touffes de vivaces et planter les bulbes printaniers,
- à biner*, désherber, épandre du fumier ou du compost si nécessaire et enfin pailler.

Entretien soigné

En temps que **vitrine horticole**, les massifs des espaces de prestige méritent plus d'attention. Cet entretien est cependant gourmand en main d'œuvre, car il comprend :

- un nettoyage et un désherbage réguliers ;
- l'effleurage, qui consiste à retirer les fleurs fanées pour favoriser l'apparition de nouvelles fleurs ;
- le pincement, à effectuer avant la floraison. Il est réservé aux plantes à fort développement qui se couchent sous l'effet du vent ou de leur propre poids.

Le paillage

Très avantageux pour un fleurissement durable, les paillages ont un **rôle de protection des sols** : ils maintiennent l'humidité, assurent une protection thermique et une réduction du développement des adventices. De plus, ils fertilisent les sols dans le cas des paillages organiques. Ainsi, il est possible d'économiser arrosages, désherbages et fertilisations.



Type de paillage	Avantages	Inconvénients	Conseils
Matières artificielles (bâche tressée...)	efficace contre les adventices	inesthétique, polluant	A placer en surface pentue.
Minéral (schiste...)	esthétique, avec une longue durée de vie	coût élevé, pas toujours en phase avec l'environnement local	Prendre une production locale, à réserver aux massifs de prestige.
Déchets des espaces verts (tontes, branches broyées, copeaux...)	recyclage des déchets, peu coûteux	stockage du ramassage jusqu'à l'utilisation, risque de germination dans les massifs, dissémine les maladies	Ne pas mettre de tontes qui contiennent des graines, ni des broyats de branches malades.
Matières organiques du commerce (chanvre, lin...)	mise en place facile, esthétique, efficace	parfois exotique, coût environnemental	Prendre une production locale, en vrac et non en sacs (pour limiter les déchets).

En pratique

Comment mettre en place un paillage ?

Sur un sol humide, après un binage* et un désherbage, répandre une couche épaisse de paillage (en fonction du type, de 5 à 15 cm), et ratisser pour avoir une couche homogène. Sous les paillis minéraux, penser à appliquer un géotextile* (pour éviter la remontée de terre) ou bien une sous-couche de paillis organique (pour combiner les vertus fertilisantes et la durée de vie).

Période de réalisation : lors de la plantation, en automne, quand le sol est encore chaud et humide, sinon de fin avril à début mai, pour un paillage d'été.

E nrichir les massifs



Citerne de récupération des eaux pluviales



Tuyau microporeux à Renwez

Un bon choix de plantes permet de réduire un maximum les apports dans les massifs, mais un arrosage et une fertilisation **raisonnés** sont utiles pour un meilleur rendu.

La gestion de l'eau

La gestion de l'eau est un **enjeu majeur** du développement durable. Si le choix des plantes est maîtrisé, un arrosage à la plantation doit suffire. En cas de sécheresse, un apport d'eau peut cependant se révéler nécessaire.

Quelques astuces pour **faire des économies** :

- choisir des espèces peu gourmandes, il en existe un vaste choix parmi les plantes sauvages, qui se contentent également d'un sol pauvre (*voir p. 24 et 25*),
- former les massifs en creux et non bombés, pour augmenter le volume d'eau recueillie,
- récolter l'eau de pluie à l'aide de réservoirs reliés à des gouttières,
- biner* les massifs, car cela réduit l'évaporation et favorise l'infiltration de l'eau dans le sol.

En pratique

Comment arroser ?

- **Arroser le matin ou en fin de journée** pour éviter que l'eau ne s'évapore et que les plantes présentent des brûlures,
- **Arroser moins souvent mais plus copieusement** pour que l'eau pénètre en profondeur,
- **Privilégier l'arrosage localisé** (goutte-à-goutte, tuyaux micro-poreux...) plutôt que l'arrosage en pluie (asperseurs...)
- S'agissant des arrosages automatiques, ils font gagner du temps mais ils sont à régler en fonction des précipitations atmosphériques.

La fertilisation

Les massifs sont soumis à l'arrachage des annuelles* et des bisannuelles* et à un arrosage parfois susceptible de lessiver* les éléments nutritifs du sol. Afin d'améliorer l'enracinement et la croissance des plantes, il est utile de fertiliser les massifs. C'est un processus consistant à apporter au milieu de culture les éléments minéraux nécessaires au bon développement des plantes. Les fertilisants existent sous deux formes :

- les **engrais chimiques**, rapidement assimilables par les plantes mais sujets au lessivage, peuvent être source de pollution de l'eau. Ils sont à réserver aux espaces pouvant difficilement recevoir des amendements organiques. Ils sont aussi utiles en cas de carence* d'un élément nutritionnel particulier (phosphate, potassium...).
- les **amendements organiques** : constitués de matière organique, minéralisée* ou non (compost, purin...), ils ont, de plus, la particularité d'améliorer la structure du sol. Leur minéralisation est progressive et libère les éléments au fur et à mesure de la croissance des plantes.



Etiquette de composition d'un engrais organo-minéral



Compostage des déchets végétaux

En pratique

Comment fertiliser ?

Trop souvent surdosée, la fertilisation doit se faire avec parcimonie. Il suffit de suivre les indications sur la notice d'utilisation. Il faut toujours commencer par amender, puis compléter avec des engrais spécifiques si cela s'avère nécessaire.

Dans les massifs, la matière organique est à incorporer à la terre nue, dans les espaces laissés par les annuelles en hiver. Pour les vivaces, l'amendement organique se fait avant la plantation et lors de la division des touffes (tous les 3 à 5 ans). Les engrais chimiques peuvent être apportés en cas de carence.

Adventices : espèce spontanée non désirée, mauvaise herbe dans le langage courant.

Alcalin : ayant des propriétés basiques.

Annuelles : plantes qui accomplissent leur cycle de vie en une seule année.

Auxiliaire : insecte qui régule les populations de ravageurs et pollinise les plantes.

Biner : ameublir la surface du sol à l'aide d'une binette

Biodiversité : ensemble constitué des animaux, des végétaux, des écosystèmes* et de leurs interactions.

Bisannuelles : plantes qui accomplissent leur cycle de vie en deux ans. Elles fleurissent la deuxième année.

Carence : absence ou apport insuffisant d'un ou plusieurs éléments nécessaires au bon développement d'un organisme.

Coléoptère : ordre d'insectes comprenant, entre autres, les coccinelles, les scarabées et les hannetons.

Décapage : principe consistant à ôter la couche superficielle du sol.

Ecosystème : ensemble formé par une communauté d'êtres vivants et son environnement.

Effervescence : vif dégagement de bulles gazeuses.

Faune : ensemble des espèces animales.

Feuillage caduc : feuillage qui meurt et tombe en automne.

Feuillage persistant : feuillage qui perdure l'hiver.

Flore : ensemble des espèces végétales.

Géotextile : tissu synthétique, tissé ou non, perméable à l'eau.

Gourmands : excroissances se développant sur une branche principale. Épuisent inutilement la plante.

Graminée : famille de plantes (les poacées), communément appelée «herbes», plantes en général herbacées.

Indigène : espèce d'origine locale (non exotique).

Légumineuse : famille de plantes (les fabacées), elles sont fixatrices d'azote.

Lessivage : exportation de certains éléments du sol par l'écoulement des eaux d'infiltration.

Mellifère : qui produit un nectar utilisé par les abeilles pour fabriquer du miel.

Microclimat : caractéristiques atmosphériques d'une petite zone géographique.

Microfaune : ensemble des animaux dont la taille est inférieure à 0,2 mm.

Minéralisation : dégradation de la matière organique en minéraux.

Monoculture : culture d'une seule espèce de plante.

Oeil : nom donné à un bourgeon qui va se développer pour former une fleur ou une branche.

Pincement : supprimer le haut des tiges afin de déclencher la ramification* de la plante.

Plante rustique : plante robuste demandant peu de soin, supportant des températures basses (minimum -15°C).

Pollinisateur : insecte qui assure la fécondation des fleurs en transportant le pollen.

Pouvoir germinatif : faculté de germer des graines.

Racine adventive : racine se développant sur des feuilles ou des tiges.

Ramification : division des branches en rameaux.

Rhizome : tige souterraine, souvent horizontale.

Scarification : griffage de la couche superficielle du gazon.

Vivaces : plantes herbacées survivant plus de deux ans.



Pour aller plus loin...

Livres

- Flore des jardins traditionnels du Nord-Est de la France – Blandine Vue - Editions Guéniot
- Mariages réussis : associations écologiques au jardin d'ornement – B. Lapouge-Déjean – Editions Terre Vivante
- Aménager avec le végétal, pour des espaces verts durables – Editions du Certu
- Fleurs, arbres et arbustes du Nord-Est de la France : guide pratique (tomes 1 et 2) à télécharger sur www.parc-ballons-vosges.fr
- Guide du fleurissement des communes – J-F Trouvé – Editions Le Moniteur
- Tout sur la taille (arbres, arbustes, arbres fruitiers, haies, rosiers et topiaires) – Editions Ulmer

Sites internet

- www.snhf.fr (Société Nationale d'Horticulture de France)
- www.jardiniersdefrance.com
- www.gestiondifferenciee.org
- www.aujardin.info
- www.fredonca.com (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Champagne-Ardenne)
- www.hubertlejardinier.com
- www.fleurir.ardennes.com (Comité Départemental du Tourisme)
- www.tourisme-champagne-ardennes.com/fleurs (Comité Régional du Tourisme)
- www.cnvfv.fr (Conseil National des Villes et Villages Fleuris)

Formations

Diverses formations, le plus souvent gratuites, sont proposées par les organismes suivants :

- Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) : www.cnfpt.fr
- Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Champagne-Ardenne (FREDONCA) : www.fredonca.com
- Comité Régional du Tourisme de Champagne-Ardenne : www.tourisme-champagne-ardennes.com/fleurs

N'hésitez pas à les contacter...



Pour en savoir plus

Visitez également les communes ardennaises labellisées de 1 à 4 Fleurs sur

www.fleurir.ardennes.com

Comité Départemental du Tourisme des Ardennes

24 place Ducale - 08107 Charleville-Mézières Cedex

03 24 56 06 08 - info@ardennes.com

www.ardennes.com



Parc Naturel Régional des Ardennes

91 Place de Launet - 08170 Hargnies

03 24 42 90 57 - accueil@parc-naturel-ardennes.fr

www.parc-naturel-ardennes.fr



Photos :
couverture : commune de Juniville
cette page : commune de Semide